

Publié le 3 juillet 2025

Partenaires depuis 2014, la FedEpl et l'Inrap renouvellent leur protocole d'accord

Le 19 juin dernier, à l'occasion de la Rencontre nationale de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, Philippe Laurent, Président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, et Daniel Guerin directeur général délégué de l'Inrap, ont renouvelé leur partenariat pour trois années supplémentaires.



De nombreuses Epl collaborent étroitement avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), que ce soit pour la réalisation de diagnostics et de fouilles en amont des opérations d'aménagement, ou pour la valorisation et la médiation auprès du grand public de la recherche archéologique.

Ce partenariat a pour objectif d'accompagner les Epl sur les sujets d'archéologie préventive, de contribuer à des actions de formation, de participer à des supports destinés aux Epl et des échanges d'informations. support

Présidé par **Dominique Garcia**, l'Inrap a par ailleurs publié un guide pratique à destination des aménageurs, pour mener à bien la détection de vestiges et éviter les interruptions de chantiers.

La FedEpl siège également au Conseil d'administration de l'Inrap, témoignant ainsi de son engagement aux côtés des acteurs de la recherche et de l'aménagement du territoire.

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), en quelques chiffres :

- **1 702** diagnostics terrestres et subaquatiques réalisés.
- **235** fouilles réalisées par l'Inrap au 31 décembre 2024
- **222** rapports de fouilles remis à l'État et aux aménageurs
- **335** visites de chantiers (tous publics confondus, scolaires, aménageurs, élus)
- **99 %** taux d'avis favorables rendus par les commissions territoriales de la recherche archéologique sur les rapports de fouille remis
- **755** publications scientifiques impliquant 515 agents
- **44** expositions coproduites par l'Inrap

À télécharger